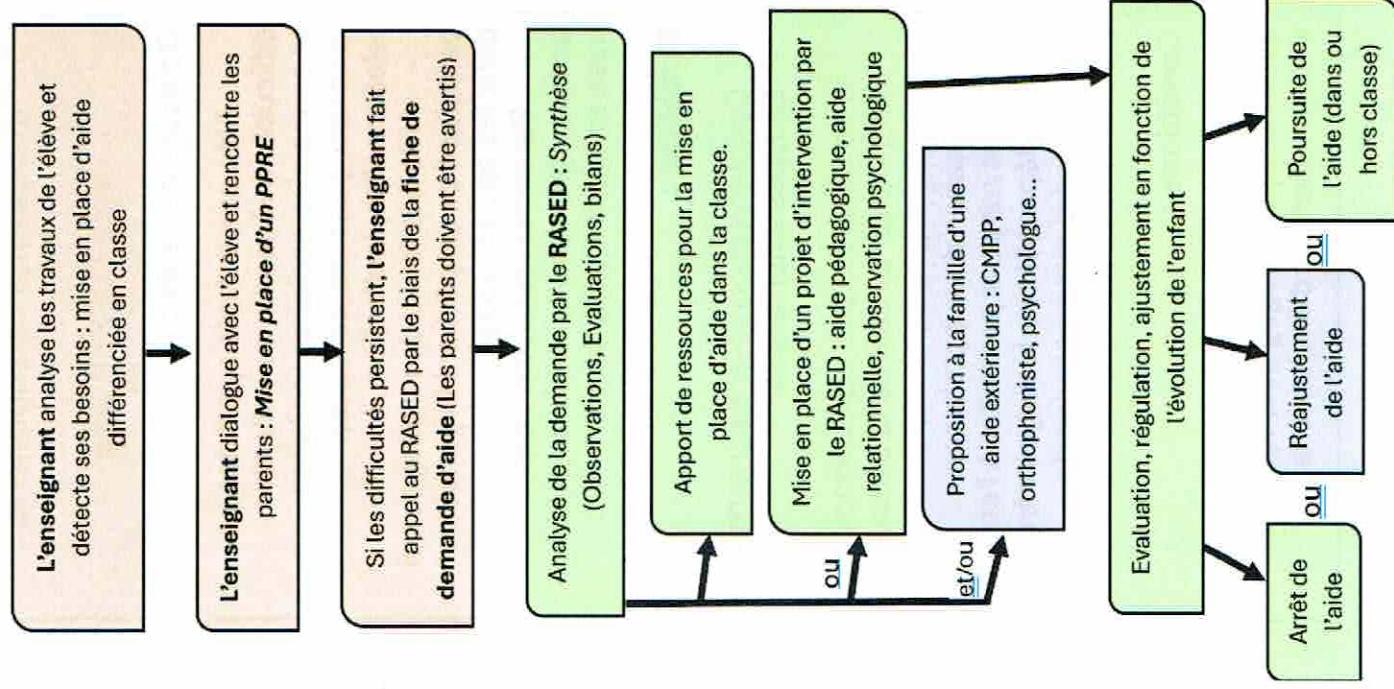


QUAND faire appel au RASED ?



QUI peut faire appel au RASED ?

- ♣ L'enseignant
- ♣ Les parents
- ♣ Le (la) directeur/trice
- ♣ Les partenaires extérieurs

COMMENT ?

- ♣ Par l'enseignant de la classe
- ♣ Directement auprès du RASED

POURQUOI ?

Parce que l'enfant est en difficulté à un moment de sa scolarité.

QUAND ?

À tout moment de l'année.

Quelles sont les CONDITIONS DE REUSSITES ?

La collaboration entre tous les partenaires :

- L'enfant,
- Les parents,
- L'enseignant,
- Le ou la directeur/trice,
- L'assistante sociale,
- Les personnels du réseau...



Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

RASED d'Arpajon

Antenne d'Egly

(Egly, Etréchy et Ollainville)

Ecole élémentaire Jean Moulin

9 Rue Fernand Hébuterne

91520 EGLY

Rased.egly@ac-versailles.fr

Tél : 01 64 92 04 45

Enseignante spécialisée à dominante pédagogique Mme LAQUAY Marion	Objectifs de l'aide : - Aider l'élève à améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés - A maîtriser les méthodes et techniques de travail - A prendre conscience de ses progrès par l'expérience de la réussite. - Personne ressource : elle accompagne dans la réflexion et la mise en place d'adaptations. Modalités : - Co-intervention/co-enseignement - Groupes externalisés <i>Il ne remplace pas la pédagogie différenciée au sein de la classe.</i> Conditions : Etude ciblée des difficultés de l'élève avec l'équipe pédagogique, appuyée d'observations et d'évaluations.
Le psychologue de l'Education Nationale Mme RAZAFI Camille	Objectifs de l'intervention : Réalisation d'observations ou de bilans pour évaluer le développement et les potentialités des enfants. Rôle : - Interaction avec tous les acteurs de l'école : • <i>Les enseignants</i> : entretiens, écoute, suggestions, réflexions sur l'enfant... • <i>Les familles</i> : entretiens, conseils pour un suivi extérieur, aide à l'orientation scolaire de l'enfant, ... - Participation aux équipes éducatives (EE), équipe de suivi de scolarisation (ESS) ainsi qu'à l'intégration des enfants à besoins éducatifs particuliers. - Lien avec les partenaires extérieurs : CMP, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, ... Conditions : Autorisation signée des parents pour toute demande individuelle.
Enseignante spécialisée à dominante relationnelle Mme TOSSER Julie	Objectifs de l'aide : - Aide aux enfants ayant des difficultés à répondre aux attentes et contraintes scolaires (agitation, inhibition, passivité, difficultés relationnelles, inattention...). - Aide à la levée des blocages qui parasitent ou empêchent la pensée et donc les apprentissages. - Personne ressource : elle accompagne dans la réflexion et la mise en place d'adaptations. Modalités : - Co-intervention/co-enseignement - Groupes externalisés <i>Il ne remplace pas la pédagogie différenciée au sein de la classe.</i> - Utilisation de supports non scolaires pour permettre à l'enfant de dépasser ces blocages afin de répondre aux exigences de l'école. Conditions : Etude ciblée des difficultés de l'élève avec l'équipe pédagogique, appuyée d'observations et d'évaluations.